

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE AVEC PHOTO JOINTE

En photo, notre Mairie telle qu'elle apparaît sur le site internet de la Communauté de Communes avec les éléments de patrimoine du village, la présentation des prestataires et de la commune dans la communauté : <http://www.bleymard-montlozere.com>

Ce printemps, en plus des dossiers en cours, le conseil municipal a travaillé sur les thèmes suivants : Remplacement de l'éclairage public pour lequel les travaux sont commandés.

Mise en place d'un système inverseur pour l'électricité au hangar communal afin de pouvoir l'utiliser en dehors de l'été, lorsque le compteur triphasé EDF n'est pas en fonction.

Demande de subvention DGE (État, dotation globale d'équipement) pour l'acquisition d'une fraise à neige. A ce propos, on notera la diminution du taux de 60% à 50% qui devient maintenant le plus élevé.

Les coupes affouagères doivent être terminées d'exploiter cette année. Nous engageons avec l'ONF des travaux de plantations de mélèzes agrémentés d'érables dans un souci de bio-diversité. Ils s'agit des seules essences susceptibles de se développer rapidement sur un versant nord et à une telle altitude.

Nous lançons également avec l'ONF un chantier d'insertion pour l'ouverture à la circulation dans le Goulet de « l'ancienne route de villefort ». Ce chantier d'une durée d'une semaine pourra s'étendre à d'autres zones à élaguer ou débroussailler telles que par exemple les captages.

Nous tenons à remercier les agriculteurs qui ont tous participé à la journée de « prestations » qui a permis de remettre en état les chemins. Avec tous les petits travaux d'entretien (pose de panneaux, désherbage...) que nous réalisons également nous même, tout le monde participe à la préservation d'un budget de fonctionnement bien limité en recettes.

Nous avons dû remplacer le tintement de la grosse cloche de l'église qui ne fonctionnait plus, cette panne mécanique nous a coûté 800 euros.

Les trous sur la voirie goudronnée seront bouchés par la communauté de communes dès qu'ils auront terminé le fauchage.

Avec la communauté de communes, des conseillers municipaux et membres du foyer rural se sont beaucoup investi sur le sentier de randonnée de Belvezet, re-baptisé par la fédération départementale « sentier de la mare aux renards ».

Un lot de sectionnal a été attribué à Xavier ANDRE, associé du GAEC des Gazelles sur la base d'une jurisprudence récente du tribunal administratif de Clermont Ferrand.

C'est la déception autour de l'internet haut débit avec l'antenne Wi Max de Fortunio « promise » et qui n'est plus à l'ordre du jour. Nous commandons, aux fins de test, une parabole internet haut débit bi-directionnelle pour la bibliothèque : 600 euros de mise en place et 40 euros par mois d'abonnement ; Par contre, économie de la ligne téléphonique qui sera supprimée.

Dans un souci de transparence nous avons décidé d'afficher à l'extérieur tous les documents d'urbanisme qui étaient à l'intérieur; Et surtout nous afficherons toutes les délibérations et arrêtés signés depuis janvier 2008, dans leur intégralité et cela sans aucune exception.

Si l'affichoir n'est pas suffisamment grand, nous en ajouterons autant qu'il faudra.

Vous pourrez également disposer de tous ces documents sur le site officiel de la mairie : www.belvezet.fr. En cas de besoin n'hésitez pas non plus à contacter la mairie par messagerie électronique : mairie@belvezet.fr. ; Et bien sur à venir aux permanences du maire qui sont dorénavant tous les mercredis soirs de 20 à 21 heures.